

LES CLASSES UNIQUES

Interview à Margherita ANGELI, Coordinatrice

Un des aspects de l'innovation que nous abordons ici concerne les classes uniques qui caractérisent d'une certaine façon l'école de notre région. Depuis 1989 une enseignante, Margherita ANGELI, a été affectée à la tâche de coordinatrice des classes uniques. Nous lui avons posé quelques questions.

Nicoletta APERE - Patrizia RIZZO

Question

Est-ce que les Nouveaux Programmes pour l'école élémentaire ont représenté une aide ou une difficulté pour les classes uniques? Dans quelle mesure?

Margherita ANGELI - Sûrement le dépassement prévu par les NN.PP. des objectifs rigide-ment cloisonnés et nettement différenciés pour chaque classe représente une aide pour les enseignants qui opèrent dans les classes uniques.

La possibilité de travailler sur un projet interdisciplinaire, adapté à l'âge et aux compétences de chaque enfant, constitue un élément fortement positif.

De cette façon, l'enseignant peut gagner un temps précieux en travaillant avec la classe toute entière en adaptant un projet unique aux exigences des différents élèves tout en ayant la possibilité de mieux comprendre les enfants, de chercher un dialogue avec chacun d'eux.

Le travail avec d'autres classes et dans les modules permet de dépasser le risque d'isolement, d'esprit de clocher, de fermeture, en promouvant l'échange et la confrontation avec d'autres enfants appartenant à des réalités voisines mais différentes.

Cet aspect s'avère très important même au moment du passage des enfants à l'école moyenne parce que souvent ils connaissent déjà leurs camarades.

Pour ce qui est des difficultés, elles comprennent, entre autres, le fait de travailler pour intégrer les classes uniques dans des modules d'écoles voisines (il y a même parfois un risque de marginalisation des élèves des classes uniques qui se sentent un peu "perdus" dans des classes plus nombreuses ainsi que la difficulté de s'insérer dans des travaux et des horaires différents). Il y a aussi des problèmes d'ordre pratique et organisationnel (transports, locaux, cantine scolaire, temps...)

Q. - *A-t-on élaboré des stratégies pour faire face à ces aspects problématiques? Lesquelles? Par qui?*

M.A. - Chaque circonscription scolaire a mis en place des stratégies différentes pour intégrer les

classes uniques dans le processus d'innovation en tenant compte des solutions proposées par les enseignants. De son côté, l'Administration régionale a institué le rôle de coordinateur des classes uniques.

Q. - *Quelles sont donc les différentes solutions envisagées pour les classes uniques?*

M.A. - Il faut dire avant tout qu'en 1989, en 1990 et en 1991 le nombre des classes uniques a été réduit dans certaines situations, en transportant les élèves dans une école plus grande pour qu'ils puissent bénéficier de l'organisation des modules. Ça a été le cas de Valsavarenche, Ussel, Chamois, Saint-Oyen et Bionaz.

Au cours de l'année scolaire 1989/90 il y a eu une seule solution: les classes uniques ont travaillé



Visite à Cogne

avec le module le plus proche. Pour l'année scolaire 1990/1991, on a décidé au contraire de s'organiser en choisissant des solutions mieux adaptées au milieu pour faire face à certains problèmes pratiques, et en tenant compte de la disponibilité des enseignants.

Certaines classes ont choisi des activités entre classes uniques. Elles se sont rencontrées dans un lieu "neutre", par exemple à l'École moyenne de Villeneuve pour les classes de Cérellaz, Valgrisenche, Rhêmes-Notre-Dame et Rhêmes-Saint-Georges, une fois toutes les trois semaines, ou dans leurs écoles respectives une fois par mois pour les écoles de la circonscription de Gignod.

D'autres classes uniques (des circonscriptions de Pont-Saint-Martin et de Saint-Vincent) ont choisi de travailler avec les modules voisins une fois par semaine avec une programmation commune des enseignants, par exemple:

classes uniques de Bard et Champorcher à Hône;
 classe unique de Perloz à Pont-Saint-Martin;
 classe unique d'Emarèse à Moron;
 classe unique de Saint-Denis à Verrayes.

Pour l'année scolaire en cours il y a eu la possibilité donnée par la circulaire n° 15897 de l'Assesseur à l'Instruction Publique du 18 juin 1991 d'organiser le travail des classes uniques en inter-module avec une école voisine. C'est le cas, par exemple, de la classe de Saint-Denis qui travaille avec Verrayes chef-lieu, d'Ollomont avec Valpelline et de Bard avec Hône. Les enfants de ces classes uniques sont intégrés dans le module de l'école voisine environ trois fois par semaine, et l'enseignant de la classe unique s'occupe d'un domaine disciplinaire et programme avec les autres enseignants du module.

Q. - Pourquoi les enseignants des circonscriptions de Gignod et de Saint-Pierre et, cette année, des deux classes de Perloz Chef-lieu et Perloz Tour d'Herez préfèrent-ils le travail entre classes uniques? N'y-a-t'il pas le danger de se renfermer?

M.A. - Avant tout ce choix a été fait en fonction des problèmes précédemment rencontrés: transports, locaux, cantine scolaire, temps, difficultés à insérer les enfants... Pour les élèves, il semble plus facile de socialiser entre enfants des classes uniques; ils se sentent moins à l'aise dans un groupe plus nombreux. En plus il y a, même pour les enseignants, plus de facilité pour le fait de partager des expériences en commun, un même genre de contenus.

En 1989/90 les trois classes uniques de Bionaz, Ollomont, Saint-Oyen, par exemple, ont travaillé chacune de façon autonome sur un projet commun; elles n'ont pu travailler avec les modules les plus proches seulement au début du printemps (quand les transports étaient plus aisés). Cela a comporté la difficulté de s'insérer sur des travaux déjà commencés par les classes des modules.

Les classes de Perloz chef-lieu et Tour d'Herez, dans la perspective d'une consolidation, ont estimé important de commencer à travailler ensemble pour favoriser la connaissance et la socialisation des enfants.



Les enfants des classes uniques de Rhêmes-Notre Dame, Rhêmes-Saint-Georges, Cerellaz et Valgrisenche au refuge Benevolo

Q. - En quoi consiste le rôle de coordinateur des classes uniques?

M.A. - Pour la plus grande partie du temps je m'occupe de la coordination des activités lors des séances de programmation des enseignants: il s'agit de suivre les projets, repérer le matériel, chercher, avec les enseignants des activités, des démarches, des parcours dans les différentes disciplines, ...

J'interviens également dans le travail en classe avec une fréquence mensuelle: cette intervention est surtout destinée à aider à la réalisation d'un projet (Allein, classes uniques de la circonscription de Saint-Pierre) mais aussi au rattrapage d'élèves en difficulté (à Emarèse, une fois par semaine).

Q. - Sur quel genre de projets travaillent les enfants et les enseignants des classes uniques?

M.A. - Bien qu'ayant rencontré de nombreuses difficultés d'organisation, je peux affirmer que toutes les classes uniques ont réalisé des projets d'excellente qualité. Je n'en citerai que quelques-uns parmi ceux de ces trois dernières années.

Les classes uniques de la circonscription de Saint-Pierre travaillent depuis 1990 sur la publication d'un journal "La gazzetta delle scuole uniche" qui paraît une fois par mois et qui comprend des textes d'enfants sur les différentes activités développées dans chaque classe ainsi que, en commun,

sur un thème élaboré par les instituteurs lors des séances de programmation.

En 1990/1991 les classes de Bard, Champorcher et Hône ont fait un travail sur la publicité (qui a été présenté à la Mini-foire de Châtillon en janvier 1992).

Les classes de Allein, Ollomont et Bionaz en 1990/1991 ont travaillé autour d'un projet multidisciplinaire sur la chasse; la même année, à Perloz avec Pont-Saint-Martin il y a eu un projet sur les routes (publié dans le n° 8 de L'Ecole Valdôtaine) auquel ont travaillé même deux enfants porteurs de handicap.

Enfin en 1989/90 la classe d'Ussel a réalisé un spectacle, enregistré sur cassette-vidéo, à la suite d'un travail multidisciplinaire sur la télévision, avec la participation effective d'un enfant ayant un grave handicap psychomoteur.

En conclusion je pense qu'il est très important que les classes uniques aient quand-même pu participer à l'innovation grâce surtout à l'initiative de l'Administration régionale qui a prévu le détachement à temps plein d'un enseignant pour les coordonner.

Personnellement je suis très satisfaite du travail accompli par les enseignants malgré les conditions difficiles auxquelles ils ont dû se confronter.



A la piscine d'Aoste

DISTRIBUTION ET COMPOSITION DES CLASSES UNIQUES ANNEE SCOLAIRE 1991-1992

Circonscription de Saint-Pierre

<i>Rhêmes-Notre-Dame</i>	3 élèves
<i>Rhêmes-Saint-Georges</i>	5 élèves
<i>Avise - Cerellaz</i>	8 élèves
<i>Valgrisenche</i>	4 élèves

Ces classes travaillent sur un projet commun et se rencontrent une fois par mois.

Circonscription de Gignod

<i>Ollomont</i>	7 élèves (inter-module avec Valpelline)
<i>Allein</i>	10 élèves (5 classes, 2 enseignants; projet avec Doues)

Circonscription de Saint-Vincent

<i>Saint-Denis</i>	8 élèves (inter-module avec Verrayes chef-lieu)
<i>Emarèse</i>	10 élèves (rencontre hebdomadaire avec Moron)

Circonscription de Pont-Saint-Martin

<i>Bard</i>	7 élèves (inter-module avec Hône)
<i>Champorcher</i>	2 élèves (rencontres périodiques avec Hône)
<i>Perloz Chef-Lieu</i>	9 élèves (1 enseignant + 1 enseignant de soutien)
<i>Perloz Tour d'Hereraz</i>	5 élèves

Ces deux dernières classes travaillent sur un projet commun avec des rencontres hebdomadaires. Tous les enseignants de ces classes sauf Bard, avec 2 enseignants de Gaby et 1 d'Issime (qui ne sont pas de classes uniques), travaillent ensemble pour la programmation mensuelle.